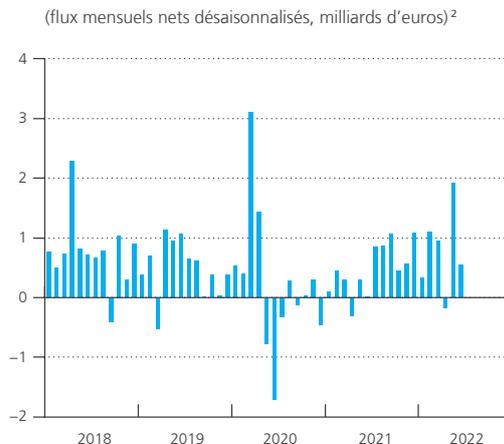


Liens: [observatoire du crédit](#)

Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Source : BNB (schéma A).



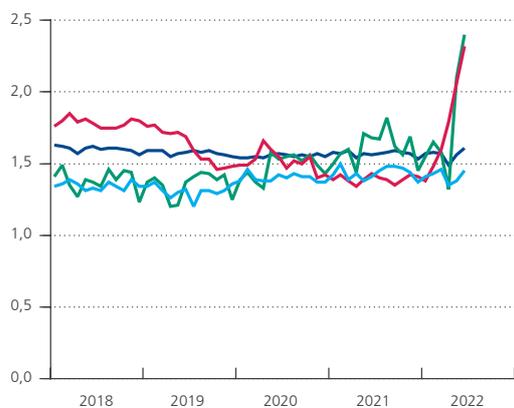
Source : BNB (schéma A).

Jun 2022

Exprimée en glissement annuel, la croissance des crédits aux entreprises s'est poursuivie en juin, sous l'effet de la prise de crédits à court et à long termes. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est fixé à 6,3 % (contre 5,9 % en mai). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est maintenu à 8,5 % (comme au mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à -3,7 % (contre -2,8 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 7,7 % (contre 6,9 % en mai). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en juin a été supérieur de 0,6 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a nettement augmenté en juin, s'affichant à 2,11 % (contre 1,89 % en mai), en raison de la hausse des tarifs dans toutes les catégories de crédits, en particulier pour les maturités longues et moyennes. Le taux sur les prêts dont la fixation initiale dépasse cinq ans a gagné 26 points de base, pour ressortir à 2,32 %. Celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est chiffré à 2,40 % (+30 points de base). Enfin, le coût des emprunts à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros a repris 5 points de base par rapport au mois précédent, pointant à 1,61 %, là où celui des prêts d'un montant supérieur à cette somme s'est relevé de 7 points de base, se fixant à 1,45 %.

Taux d'intérêt sur les nouveaux crédits (pourcentages)



- Crédits à taux variable ≤ 1 an, ≤ 1 mio euros
- Crédits à taux variable ≤ 1 an, > 1 mio euros
- Crédits à taux fixe 1-5 ans, ≤ 1 mio euros
- Crédits à taux fixe > 5 ans, ≤ 1 mio euros

Source : BNB (enquête MIR).

Taux moyen pondéré<sup>3</sup> (pourcentages)



Source : BNB (enquête MIR et schéma A).

<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.